

LES ANCIENS POSTES DE GENDARMERIE DU RISOUD

La Revue. - Année 43, n° 269, mercredi 15 novembre 1911

Quiconque a voyagé dans notre vieille et belle forêt du Risoud a vu — ou du moins a entendu parler — des Poste-des-Mines et du Chalet-Capt, dans lesquels ont résidé longtemps des gendarmes, puis des forestiers cantonaux, chargés du service de surveillance de la forêt et qui maintenant sont abandonnés, ou de moins servent uniquement d'abri temporaire aux agents forestiers ou aux bûcherons.

Le Chalet-Capt est la plus grande et la mieux aménagée de ces demeures forestières, en même temps que la propriété de l'État. Il est situé en arrière du Brassus, dans une des plus belles parties de la forêt, dans un site quelque peu ouvert et dégagé, auquel on accède par un chemin neuf et par conséquent caillouteux ; le promeneur lui préfère ordinairement l'ancien qui escalade la montagne sans souci de la pente et des pierres, un délicieux sentier, frais et ombragé et adouci par une couche épaisse de feuilles mortes.

Jadis, le Chalet-Capt était un alpage, qui avait appartenu à un certain Daniel Capt. Longtemps il porta le nom de Chalet à Daniel Capt, puis il est devenu le Chalet-Capt tout court.

Situé à proximité du Solliat, le Poste-des-Mines appartient — ensuite du partage du Risoud — à la commune de l'Abbaye. Le chemin dit «des Mines», y conduit directement. D'où ce nom «des Mines», qui a déjà intrigué plus d'une personne ? Autrefois, La Vallée eut des établissements métallurgiques d'une certaine importance. Les débris de fonderies, constatés au Brassus il y a peu d'années, ajoutés à divers documents historiques, en sont la preuve irréfutable. On exploitait le fer aux Charbonnières notamment. Sans doute, chercha-t-on aussi le précieux minerai au Risoud, non loin de l'emplacement actuel du poste. Il existe, jouxtant la frontière, des creux à demi-comblés, qui ne sont nullement des baumes. Peut-être sont-ils les derniers vestiges de travaux entrepris dans cette partie du Risoud à la recherche du fer !

Le chemin du Poste-des-Mines présente encore un intérêt historique. Le 2 février 1871, un fort contingent de soldats de l'armée de l'Est l'utilisait pour se réfugier en Suisse et seuls ceux-là qui ont assisté à l'internement peuvent dire l'état de misère, de souffrance et de décourage-

ment dans lequel se trouvaient ces innocentes victimes de la guerre.

Un chemin, tracé par les gendarmes, à l'usage de leurs patrouilles, relie les Mines et le Chalet-Capt ! C'est un joli sentier à vrai dire pas toujours facile à suivre qui longe la crête de la montagne, à proximité immédiate de la frontière. Sans nul souci des accidents de terrain, il va, monte, descend, serpente au milieu des pierres, contourne les souches, passe au travers des dépressions hérissées de fougères géantes ou de hautes herbes, toujours au sein des grands bois, de l'ombre et du mystère. Au milieu du trajet, il passe devant l'hôtel de France — une petite baraque — abri en bois, vétuste, délabrée, noircie par la fumée et qui marquait autrefois le point de jonction des gendarmes des deux postes. Depuis l'abandon du Risoud par les gendarmes, le dit chemin est de moins en moins pratiqué, il se perd et comme un organe qui ne fonctionne plus, s'atrophie et tend à disparaître ; lui aussi s'efface d'année en année et bientôt il ne sera plus qu'un souvenir.

Jusqu'au 31 décembre 1901, chaque poste était habité en permanence par trois gendarmes, un caporal et deux hommes. Et ils vivaient là, loin du monde, un peu en exil, d'une existence tranquille et saine, occupés à leurs devoirs professionnels et domestiques. Ils élevaient des chèvres et passaient une partie de la belle saison à récolter le fourrage nécessaire à l'alimentation de ces animaux pendant l'hiver. On aurait tort de se figurer que la besogne était aisée et agréable. Bien au contraire. Leur domaine de prés se composait de nombreuses parcelles minuscules et très éloignées ; aussi, c'est sur leurs robustes épaules et par des sentiers difficiles qu'ils transportaient au logis le foin sec. Puis au Risoud, les heures de soleil sont courtes, les orages fréquents, aussi le séchage de ce foin n'allait pas toujours tout seul !

Si les patrouilles constituaient un travail relativement facile et agréable en été, il en allait tout autrement pendant la longue saison des neiges. On ne connaissait pas encore les skis et chaque matin, quel que soit le temps, chaussés simplement de raquettes, nos gendarmes, devaient se mettre en route, bon gré mal gré, et accomplir la besogne prescrite, savoir : faire un long trajet dans la forêt et rencontrer soit leurs collègues de l'autre poste, soit ceux du Pont ou du Brassus. Le

ravitaillement rentrait aussi dans leurs occupations hebdomadaires. C'était sans doute — même par un ciel inclément ou une neige profonde — une corvée préférée, car c'était l'occasion de reprendre contact avec le monde et de... boire un verre.

Mais l'hiver avait aussi ses compensations et ses beaux moments. La patrouille effectuée, les chèvres gouvernées, il restait à nos hommes de longues heures à passer bien tranquilles au coin du feu, instants délicieux où l'on savoure une bonne pipe, où l'on lit et relit les colonnes et les annonces de *la Revue*, où l'on revoit les règlements, les lois et les feuilles de signalement, etc.

Et puis là-haut, au Risoud, malgré l'hiver, il y fait rarement très froid et les brouillards qui glaçant la plaine et plus rarement le fond de la Vallée, y sont totalement inconnus. Le soleil y est plus chaud et brille plus longtemps. Bien abrités de la bise et du joran, les postes du Risoud jouissent d'un climat moins rude et surtout plus régulier que le fond de la vallée de Joux. Dans les nuits claires alors qu'au Sentier le thermomètre descend à -25° , au Risoud, il est rare qu'il dépasse -15° . L'entourage forestier est la cause évidente de cette faveur climatérique. Les mois les plus désagréables pour nos gendarmes étaient sans conteste ceux du printemps : avril et mai. Alors que La Vallée est débarrassée de neiges, que les routes sont libres, que les fleurettes s'essaient à pousser dans les prés, le Risoud reste enfoui sous une épaisse couche de neige, bien lente à s'en aller au gré de ceux qui savent qu'il n'y en a plus ailleurs. Et si l'ennui du bon pays, des coteaux ensoleillés du Léman, tenaillait jamais le cœur des gendarmes stationnés au Risoud, c'est bien à cette saison de l'année qu'il devait se faire sentir le plus fort.

Il était tout indiqué d'installer au Risoud des stations pluviométriques. On n'y a pas manqué et pendant plus de quinze ans, les gendarmes qui se sont succédé au Chalet-Capt et aux Mines ont noté chaque jour, l'état du ciel, la température et surtout la chute d'eau. Chaque mois, les bulletins d'observations étaient adressés au Bureau météorologique de Zurich. Les résultats de ces observations sont des plus intéressants à consulter ; ils confirment qu'au Risoud, il tombe beaucoup plus d'eau — à l'état de neige principalement — que dans le fond de La Vallée. Le mas du Chalet-Capt appartenant même aux régions de la Suisse sur lesquelles il tombe le plus d'eau.

Cette abondance dans la précipitation atmosphérique s'explique aisément. Au-dessus des forêts de quelque étendue, l'air se maintient plus froid qu'ailleurs, aussi la vapeur d'eau amenée par

les courants atmosphériques est-elle facilement condensée en pluie. Le Risoud, par son boisement immense, par le front étendu qu'il présente aux vents d'ouest et du sud-ouest, en général humides, remplit à merveille les conditions d'un condensateur, et on comprend qu'il y pleuve beaucoup. Les averses du joran y sont particulièrement copieuses. Alors que dans la vallée, il ne tombe que de légères averses intermittentes, au Risoud, quand souffle le joran, il pleut abondamment. Les chutes de neige, on le sait, sont très fortes et il n'est pas rare, au milieu de l'hiver, de mesurer 3 m de neige et plus.

Comme bien on le pense, les gendarmes du Risoud étaient des gens hospitaliers, car qui reçoit rarement, reçoit bien. Quiconque venait leur rendre visite était reçu avec une cordialité chaleureuse et sincère, sans exemples. Sans façons, ils mettaient à la disposition de leur hôte du pain et du fromage de chèvres, de leur fabrication. Puis après, on pouvait causer et je vous assure que la conversation n'était jamais banale. Parmi les gendarmes avec qui j'ai entretenu des relations, il s'en est trouvé plusieurs qui étaient des hommes réellement instruits, réfléchis, doués d'un robuste bon sens et capables d'émettre sur une foule de sujets des idées fort justes. Une preuve que la culture s'observe aussi chez les gens du peuple et n'est pas uniquement l'apanage des intellectuels qui ont créé le mot.

Il s'est trouvé maintes fois des gens pour abuser de l'hospitalité bien connue des gendarmes du Risoud ; ils entraient et s'installaient au poste comme chez eux. On ne saurait trop flétrir de pareils procédés. Un caporal des Mines se chargea un jour de remettre à l'ordre des visiteurs qui en prenaient décidément trop à leur aise. Carrément et sans le leur envoyer dire, il leur rappela que le poste était une habitation privée et que de La Vallée entière, deux personnes seules avaient le droit d'y entrer sans frapper : M. le préfet et M. l'inspecteur forestier.

*

Hélas ! ces temps sont déjà bien loin ; les postes ont été désertés par les gendarmes, d'abord, puis par les gardes forestiers et actuellement, le promeneur se heurte à des habitations fermées aux volets hermétiquement clos. Les jardins potagers autrefois soigneusement cultivés et qui produisaient des légumes délicieux de finesse et de saveur, sont envahis par des orties géantes et des herbes folles. Le pâturage circumvoisin ne connaît plus la faux. Plus jamais, au retour d'une

excursion Derrière-le-Risoud, on ne rencontre le gendarme de corvée regagnant le poste, la hotte au dos, chargée de provisions et, parfois... la langue un peu déserte. La corne de chasse rappelant le soir les chèvres à l'étable, s'est tue pour toujours et sur le toit, la bannière aux couleurs cantonales ne flotte plus au vent d'ouest. Tout est devenu silencieux et respire la tristesse des demeures vouées à un abandon définitif.

Malgré cet abandon, les deux anciens postes sont restés des buts d'excursion préférés. Le Poste-des-Mines en particulier, grâce à sa situation rapprochée des villages, reçoit été et hiver, des visites en grand nombre. Il est un but aimé des skieurs, non pas de ceux pour qui le ski n'est qu'un prétexte pour aller fricoter quelque part, mais des vrais admirateurs de la Nature, à qui il permet même au plus gros de l'hiver, de parcourir les bois et les montagnes avec la plus grande facilité. Et si vous doutiez, amis skieurs de la plaine, de la beauté de nos forêts, de notre vieux Risoud, spécialement en hiver, vous viendriez

plus fréquemment nous rendre visite, et une course au Poste-des-Mines graverait en vos cœurs des souvenirs impérissables.

Le Chalet-Capt reste un peu à l'écart. C'est dommage vraiment, car situé au milieu du mas le plus dense du Risoud, il permet à qui s'y rend, soit par un chemin, soit par un autre, d'admirer la forêt sous ses divers aspects. Elle est si belle notre vieille forêt, avec ses grands sapins, ses hêtres robustes, ses sous-bois broussailleux, sa fraîche végétation de fougères et de grandes herbes que chaque été voit renaître !

Elle respire la paix et la poésie ; elle est l'image de la vie à jet continu ; elle ignore les hommes, leurs luttes et leurs rivalités. Aussi ne vous étonnez pas, si depuis longtemps, je lui ai donné mon cœur.

SAM. AUBERT

Transcription Jean-Luc Aubert de Genève



Poste de gendarmerie au Risoux.

Le Chalet Capt, l'un des deux postes frontières